

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 10

L'an deux mil douze

Le 23 mars à 17 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 mars 2012

**PRESENTS : MME COUTEAU**

MM. SAVIN – BARRAL – BOISSIER DESCOMBES –

BOIVENT – MERCIER – SUTRE - TEILLET

**EXCUSES : MME MOUNIER**

M. ALLEGRE

**ABSENTS : MME BOUDOIRE –**

MM. CALVET – REMAUD

**POUVOIRS : MME MOUNIER a donné pouvoir à M. BOIVENT**

M. ALLEGRE a donné pouvoir à M. BARRAL

Mme Isabelle COUTEAU a été nommée secrétaire.

**2012-03-10 D****OBJET : Défense incendie : Décision d'achat et de demande de subvention**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les défenses incendie présentes sur la commune deviennent obsolètes. Il propose d'acheter une citerne souple de 120 m<sup>3</sup>.

L'achat de cette citerne souple s'élèverait environ à 6 500 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte l'acquisition d'une citerne souple qui sera installée sur le site des services techniques au lieudit Treillis.

La dépense correspondante sera inscrite au budget primitif 2012 et réglée sur fonds propres et subvention demandée au Conseil Régional (FRIL).

Fait à Jauldes, le 26 mars 2012

**Le Maire****Eric SAVIN**